



Le 25 septembre 2009

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

Adoption d'un plan d'action régional en littératie pour améliorer les compétences en littératie au Canada atlantique

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) – Les ministres de l'Éducation et de la Formation des provinces de l'Atlantique ont annoncé aujourd'hui une série de mesures pour appuyer la littératie dans les familles, dans l'enseignement public, dans les programmes d'alphabétisation des adultes et dans le milieu de travail, contenues dans le document *La littératie : une clé d'apprentissage et une voie vers la prospérité – Plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique*. L'activité de lancement a eu lieu à l'école des Grands-Vents à St. John's et réunissait le ministre de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador, l'honorable Darin King; le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, l'honorable Roland Haché; le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, l'honorable Donald Arseneault; le ministre de l'Éducation et de la Petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard, l'honorable Gerard Greenan; et le ministre de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur de l'Île-du-Prince-Édouard, l'honorable Allan Campbell. La ministre de l'Éducation et ministre du Travail et du Développement de la main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Marilyn More, n'a pas pu assister au lancement en raison d'engagements à l'Assemblée législative.

Les ministres de l'Éducation et de la Formation collaborent ensemble depuis longtemps en matière de littératie, et le plan d'action qu'ils présentent aujourd'hui n'est que le prolongement de leurs liens solides. « Nous sommes tous déterminés à hausser le niveau de compétences en littératie de la population du Canada atlantique. Le faible niveau en littératie se répercute de façon négative sur la vie des enfants et des adultes; nous invitons donc à l'action tous les gens de la région », déclare le ministre de l'Éducation et de la Petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard et coprésident du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), Gerard Greenan.

Les ministres de l'Éducation et de la Formation ont l'intention de collaborer avec leurs homologues provinciaux responsables de la petite enfance et de l'éducation pour cerner des mesures précises visant à promouvoir la littératie précoce chez les jeunes enfants. Il est souhaitable d'intervenir tôt, pour mieux préparer à l'école les enfants en bas âge.

Le Plan d'action en littératie présente certaines mesures qu'entendent prendre les ministres pour promouvoir la littératie dans les écoles publiques. Les ministres mettront de l'avant des mesures visant à parfaire les connaissances et les compétences des professionnels qui enseignent la littératie; à évaluer, à suivre et à améliorer les résultats de l'apprentissage pour tous les élèves, peu importe leurs antécédents et leurs aptitudes; à perfectionner le leadership en élaboration de programmes; et à améliorer les capacités en littératie pour faciliter l'apprentissage dans toutes les matières au programme.

Les ministres rappellent également l'importance de la formation théorique et continue en littératie des enseignants, ainsi que les occasions accrues de perfectionnement professionnel pour les enseignants.

Les ministres sont conscients que l'amélioration de la littératie dans les écoles passe par la formation des enseignants. Ils sont résolus à travailler avec les établissements d'enseignement postsecondaire pour faire de l'enseignement des compétences en littératie une matière clé des programmes de formation préalable à l'emploi des enseignants, et à collaborer à l'élaboration d'activités de perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants en poste.

Les ministres de l'Éducation et de la Formation reconnaissent que le bien-être des provinces de l'Atlantique et la capacité de la région à prospérer sont intimement liés à des niveaux de littératie élevés. Le plan d'action traite de quatre thèmes principaux liés à l'alphabétisation des adultes et à l'alphabétisation en milieu de travail qui contribueront au perfectionnement de la main-d'œuvre et qui permettront au Canada atlantique de prospérer dans l'économie du savoir. Dans ce contexte, le plan d'action servira à sensibiliser la population aux bienfaits socioéconomiques d'une amélioration de la littératie et des compétences essentielles et à encourager les employeurs et les groupes industriels à valoriser les programmes d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles; à éliminer les obstacles aux occasions d'apprentissage et à assurer la pertinence et l'utilité de l'apprentissage pour l'apprenant; à améliorer les normes professionnelles, les connaissances et les compétences en matière d'alphabétisation et d'enseignement des compétences essentielles aux adultes; et à hausser la qualité et l'efficacité de l'alphabétisation et de l'enseignement des compétences essentielles aux adultes.

Le ministre de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur de l'Île-du-Prince-Édouard et coprésident du CAMEF, Allan Campbell, ajoute que « ce plan d'action régional complétera les initiatives provinciales en cours et prévues. Une démarche régionale est souhaitable pour que le Canada atlantique soit un joueur concurrentiel dans l'économie mondiale. »

La population de la région atlantique présente un écart de rendement persistant par rapport à la moyenne canadienne, et la faiblesse des compétences en littératie entraîne de lourdes conséquences pour la vie des gens. Les ministres reconnaissent que l'amélioration des compétences en littératie au Canada atlantique est l'affaire de tous les citoyens. Le plan d'action en littératie complète les initiatives en cours et prévues, adoptées par les gouvernements provinciaux, les groupes communautaires, le secteur privé, les syndicats et le public qui visent la promotion et l'amélioration des compétences en littératie dans chacune des provinces.

Les ministres ont aussi pris des mesures concrètes pour favoriser la littératie en appuyant l'établissement d'un programme d'études et de matériel d'évaluation qui seront utilisés dans les écoles de la région :

- ⇒ Du niveau d'entrée à la 9^e année - normes de rendement et recueils d'exemples en littératie et en numératie;
- ⇒ Du niveau d'entrée à la 3^e année - trousse d'évaluation en mathématiques pour les programmes d'anglais et d'immersion en français;
- ⇒ Programme de français de la 11^e et de la 12^e année;
- ⇒ Objets d'apprentissage – sciences de la 5^e à la 8^e année;
- ⇒ Deux modules de français intensif pour les élèves de la 7^e à la 9^e année.

Ces ressources visent l'obtention de meilleurs résultats en littératie et en numératie et constituent de nouvelles ressources stimulantes et adaptées pour répondre aux besoins précis des élèves du Canada atlantique (la fiche d'information en annexe contient plus de détails sur ces ressources).

Il est possible de télécharger le document *La littératie : une clé d'apprentissage et une voie vers la prospérité – Plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique* à l'adresse suivante : www.camet-camef.ca. Ce plan d'action a été rédigé à la demande du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, qui appuie les mesures qui y sont proposées par les ministres de l'Éducation et de la Formation. Le plan

d'action régional en littératie cadre avec l'objectif fixé par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), dans la stratégie *L'Éducation au Canada — Horizon 2020*, pour ce qui est de hausser le niveau de littératie au Canada.

Le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) est un organe du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA). Il a pour but d'accroître la coopération en instruction publique (du niveau d'entrée à la 12^e année) et en enseignement postsecondaire au Canada atlantique en amenant les ministres à unir leurs efforts pour améliorer l'apprentissage, optimiser les efficacités et enrichir les initiatives provinciales.

- 30 -

Renseignements :

Valerie Kilfoil

Ministère de l'Éducation du N.-B.
506-444-4919

Johanne LeBlanc

Ministère de l'Éducation du N.-B.
506-444-4714

Marie-Josée Groulx

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de
la Formation et du Travail du N.-B.
506-453-3465

Jacquelyn Howard

Ministère de l'Éducation de T.-N.-L.
709-729-0048

Peter McLaughlin

Ministère de l'Éducation de la N.-É.
902-424-8307

Karen Stone

Ministère du Travail et du Développement de la
main-d'œuvre de la N.-É.
902-424-2107

Chrissy Matheson

Ministère du Travail et du Développement de la
main-d'œuvre de la N.-É.
902-424-0011

Jean Doherty

Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance de l'Î.-P.-É.
902-368-6449

Kim Devine

Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur
de l'Î.-P.-É.
902-620-3774

Fiche d'information ci-jointe

FICHE D'INFORMATION

Normes de rendement et recueils d'exemples en littératie et en numératie (du niveau d'entrée à la 9^e année)

Des normes de rendement en lecture et en écriture ont été élaborées pour les élèves du niveau d'entrée (maternelle) à la 9^e année. Le projet comprend aussi la cueillette d'échantillons du travail des élèves (exemples) qui servent à illustrer les normes. Des normes sont fixées pour les élèves à la fin du niveau d'entrée (maternelle), et de la 1^{re} à la 9^e année; elles décrivent le niveau de compétences élevé attendu en lecture et en écriture.

Les normes de rendement visent à harmoniser les attentes en lecture et en écriture des éducateurs des quatre provinces de l'Atlantique. Elles répondent à la question suivante : « Quel devrait être le niveau de compétences en lecture et en écriture des élèves à la fin de chaque année scolaire? » Les normes aideront les enseignants à déterminer quels élèves et quels groupes réussissent à un niveau correspondant à leur niveau scolaire, lesquels nécessitent des interventions plus poussées, et lesquels ont besoin d'activités d'enrichissement. Elles serviront également de points de repère aux provinces et/ou aux districts scolaires pour fixer les objectifs d'amélioration.

Trousses d'évaluation en mathématiques (du niveau d'entrée à la 3^e année) (programmes d'anglais et d'immersion française)

On trouve dans la trousse d'évaluation en mathématiques au Canada atlantique (du niveau d'entrée à la 3^e année) des questions d'évaluation et des exemples de réponses pour tous les résultats d'apprentissage énumérés dans le programme d'enseignement des mathématiques du Canada atlantique. Chaque trousse servira principalement d'outil d'évaluation de l'apprentissage (outil formatif), pour aider les enseignants à planifier leur enseignement en vue d'améliorer l'apprentissage. Les trousse peuvent aussi être utilisées comme outils d'évaluation sommative de l'apprentissage, et donnent alors de l'information sur la réussite des élèves à tout moment au cours de l'année scolaire.

Programme de français de la 11^e et de la 12^e année

Le nouveau programme de français s'appuie à la fois sur des œuvres littéraires et sur des textes provenant des médias pour aider les élèves à mieux s'exprimer de vive voix et par écrit. Le programme favorise la production et encourage la participation à des projets à des fins de construction identitaire.

Objets d'apprentissage – Sciences de la 5^e à la 8^e année

On a produit un CD interactif en trois parties. Il contient une trousse pédagogique qui explique la nature de la science, les habiletés intellectuelles et les stratégies pédagogiques (réseau conceptuel, concepts antérieurs, cahier de science, analogies et évaluation). Les deux autres parties ont trait aux concepts scientifiques relatifs à la chaleur et aux fluides. Le programme est un véritable cours virtuel sur l'enseignement des sciences. Il présente diverses stratégies pour expliquer des concepts scientifiques précis et pour outiller les enseignants afin qu'ils puissent transmettre leurs connaissances à leurs élèves.

Deux modules de français intensif pour les élèves de la 7^e à la 9^e année

Deux modules types de travaux convenant au programme de suivi du programme de français de base intensif ont été mis au point. Ils s'adressent aux élèves du niveau intermédiaire. Les modules fournissent aux enseignants de français langue seconde des renseignements utiles sur la façon d'accueillir dans leur classe les élèves issus du programme de français intensif ainsi que ceux qui ont suivi le programme régulier de français de base. Les modules ont été créés pour améliorer la compréhension qu'ont les enseignants du programme de français intensif et pour leur permettre d'offrir une approche différenciée à toute la classe.